



Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

sont invités pour la première fois à assister, dans la salle du Conseil de la Maison Communale, le **mardi 19 mai 2020, 20:00**, à la séance publique du Conseil communal qui sera suivie par la séance à huis clos. **Dans le cas où l'arrêté de pouvoirs spéciaux serait prorogé par le gouvernement de Bxl-Capitale, la séance sera organisée par vidéoconférence.**

**Nous vous en informerons dès que possible.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Watermael-Boitsfort, le 6 mai 2020

Le Secrétaire communal,

La Présidente,

Etienne Tihon

Cécile Van Hecke

### CONSEIL COMMUNAL DU 19 MAI 2020

#### ORDRE DU JOUR

#### SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Approbation du registre de la séance du 28/04/2020.
- 2 Marchés publics (du 06/04/2020 au 27/04/2020) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.
- 3 Règlement relatif aux chèques commerces locaux dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 - Confirmation de la délibération du Collège du 14 avril 2020 prise en application de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/03 du 6 avril 2020 relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19
- 4 Règlement communal instaurant l'indemnisation compensatoire des commerçants dont l'activité a été

affectée de manière extraordinaire par une force majeure - Confirmation de la délibération du Collège du 14 avril 2020 prise en application de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/03 du 6 avril 2020 relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19

- 5 Taxe sur les immeubles ayant une affectation de bureaux - Règlement - Dérogation - Confirmation de la délibération du Collège du 14 avril 2020 prise en application de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/03 du 6 avril 2020 relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19
- 6 Octroi d'un subside exceptionnel et urgent à l'ASBL « Le Manège du Possible » - Application de l'article 4 de la loi du 14/11/1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions » - Confirmation de la délibération du Collège du 14 avril 2020 prise en application de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/03 du 6 avril 2020 relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19
- 7 SIBELGA - Modifications des statuts - Approbation.
- 8 Interfin – Modification des statuts – Approbation.
- 9 En bord de Soignes - Modification des statuts - Approbation.
- 10 Application à l'asbl "Atout Projet" de l'article 4 de la Loi du 14/11/1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions - Subsidés 2020.
- 11 Fixation de la redevance pour la fourniture de repas chaud et de potage – Règlement – Modification.
- 12 Redevance à percevoir à charge des parents des élèves des écoles communales pour les activités scolaires culturelles et sportives – Règlement – Création.
- 13 Régie Foncière-Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019.
- 14 Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2019.
- 15 Comptes annuels de l'exercice 2019-CIôture.
- 16 Achat de masques en tissu lavables – Achat en urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles – Ratification des décisions du Collège des 27 et 29 avril 2020 – Application de l'article 249 de la NLC – Article : 140/124-02 – Montant : 153.250,00€ TVAC – Budget : 2020.
- 17 Ecole de la Sapinière – Aménagement des combles – Sortie de secours - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 7221/724-60 - Montant : 700.000,00 euros TVAC Budget : 2020.
- 18 Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs et plantations) et petites réparations (asphalte) -

Modification des conditions du marché - Article : 421/731-60 - Montant : 998.000,00 euros TVAC Budget : 2020.

- 19 Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs) et petites réparations (asphalte) - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 421/731-60 - Montant : 650.000,00 euros TVAC Budget : 2020.